

**Commune de SEMBADEL**

# **BULLETIN MUNICIPAL**

## **2020**



**La Conseil Municipal et l'ensemble du personnel de la commune vous souhaitent de  
bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021**

**IPNS**

## LE MOT DU MAIRE.

Je ne saurais commencer ce mot sans vous remercier pour la confiance que vous nous avez attribuée lors des dernières élections en votant massivement pour nous. 80% des inscrits se sont déplacés et c'est une grande satisfaction pour nous tous et moi-même qui ai conduit cette liste qui, je l'espère, saura être à la hauteur de vos attentes.

Si 2020 nous a apporté le plaisir d'avoir votre confiance, le restant de l'année n'a pas été du même acabit. Les attentats sur le sol français sont venus mettre en danger notre démocratie. Les relations humaines en sont les premières victimes dans bon nombre de communes urbaines.

Quelle année ! Dès la fin 2019, nous avions quelques inquiétudes sur la pandémie qui allait nous frapper quelques mois plus tard. Nous étions bien conscients qu'elle ne s'arrêterait pas à nos frontières, pas plus que le nuage radioactif de Tchernobyl. Mais nous étions loin d'envisager les conséquences qu'elle aurait sur notre vie quotidienne, sur la santé, l'économie et le stress qu'elle allait engendrer.

Le premier confinement a été une rude épreuve et a prouvé, s'il en était besoin, que nous n'étions pas les plus à plaindre dans notre jolie commune. J'ai souvent pensé à ces citadins cloîtrés dans un petit appartement au 12ème étage d'une barre d'immeuble ; ici, nous pouvions au moins, même en étant très limités, profiter de notre environnement. Souvenez-vous : les masques ne servent à rien ; le gel hydro alcoolique est inutile... A ce sujet, merci à toutes les couturières de la commune qui se sont dévouées pour coudre des masques car nous étions convaincus de leur utilité. Merci à la région, au département, à la CAPEV qui nous en ont fournis.

Ce premier confinement a déclenché une vague de transactions immobilières et l'engouement à posséder un lieu de vie en pleine nature. Un nouveau regard est posé par les urbains sur le monde rural. Il faudra en profiter.

Le deuxième confinement est un coup de massue pour nos restaurants qui rencontrent des difficultés énormes ; pourront-ils survivre à cette crise si l'on continue à les empêcher de travailler ? Ils ont pourtant fait des efforts de mise en place des gestes barrières et de distanciation, mais, aux yeux du gouvernement, cela n'a pas suffi. Pourtant, lorsque l'on voit les supermarchés ouverts, il est normal que les petits commerçants crient leur indignation. Les cantines d'entreprises sont ouvertes, les restaurants qui servent des repas ouvriers sont fermés : où est l'erreur ? Nous avons mis la salle du conseil à disposition des ouvriers qui travaillent au bourg afin qu'ils puissent manger au chaud en se distanciant et non pas entassés dans une baraque de chantier.

Nous continuons les chantiers entamés lors du dernier mandat et, si celui de la traversée de Sembadel-gare est achevé, malgré un nouveau désagrément avec les bordures que nous avons retrouvées cassées après le goudronnage de la route, problème qu'il nous faudra régler. Il n'en est pas de même pour l'important chantier de rénovation et enfouissement des réseaux de Sembadel-bourg. Nous espérons que tout sera achevé fin 2021, pour vous offrir ainsi un bourg libéré de tous ces fils qui gâchaient le paysage, ainsi qu'une meilleure canalisation des eaux pluviales.

A la demande de producteurs locaux, nous avons mis en place un marché qui a très bien fonctionné et qui sera rouvert dès que les jours plus cléments seront de retour. Nous réfléchissons à la création d'un abri sous forme de halle qui permettrait la continuité de ce marché tout au long de l'année ; c'est un de nos projets qui n'était pas prévu avant le confinement et qui est à l'étude pour les années à venir.

Nous avons, au deuxième semestre, lancé la rénovation de la salle des jeunes à Sembadel-bourg, salle qui permettra d'accueillir des associations en toute saison ; isolation,

chauffage, sanitaire, carrelage : une rénovation totale de ce lieu. A ce titre, nous remercions, Jean-Luc, notre employé communal qui a réalisé une grande partie des travaux ainsi que les élus qui se sont investis dans ce projet.

La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) qui a dû fermer ses portes durant le premier confinement, remporte un succès qui dépasse notre commune. Les parents sont ravis par ce service qui nous redonne de l'espoir quant à la réouverture de la classe de l'école de Sembadel fermée à la rentrée 2020. Pourtant, comme nous l'avions prévu, et crié haut et fort, les effectifs sont là ; mais les services de l'académie ont appliqué la loi. Il y a de quoi se révolter quand on sait qu'il ne manquait qu'un élève pour maintenir le poste d'enseignant et qu'il en faut 7 de plus pour rouvrir une classe. L'éducation se gèrerait-elle purement, durement et simplement qu'à partir de chiffres sans s'adapter aux besoins de notre ruralité ?

Vous allez recevoir au cours du mois de mars ou avril un courrier vous indiquant votre nouvelle adresse. L'adressage est terminé, les panneaux de rue et les numéros de maison sont en commande. La municipalité prendra en charge la pose des panneaux et vous demandera de poser vous-mêmes votre numéro de maison. Pour ceux qui rencontreraient des difficultés, veuillez vous rapprocher de nous, nous vous aiderons.

Les grands projets que nous vous avons présentés lors des élections sont poursuivis même si la pandémie de COVID nous met en retard car ils demandent d'avoir des contacts fréquents avec les différents acteurs (architecte, bureau d'études, constructeur, gestionnaire, financeur...).

Nous travaillons toujours, malgré la pandémie qui nous fait perdre énormément de temps, sur les deux gros projets engagés avant les élections : le champ photovoltaïque, pour lequel notre partenaire industriel envoie régulièrement les demandes nécessaires à sa création aux services d'état et d'ENEDIS concernés, montrera que Sembadel s'engage dans la production d'énergies renouvelables.

Le projet de maison d'accueil pour personnes âgées valides (MAPAV) avance ; nous avons rencontré quelques soucis quant à son implantation ; il nous a fallu abandonner à contre cœur son implantation à Sembadel-bourg où nous voulions redynamiser le village qui, malheureusement perd des habitants. L'acquisition du terrain à Sembadel-gare s'est faite début décembre. Un relevé topographique du terrain sera rapidement réalisé : l'architecte et le promoteur en charge du dossier nous proposeront différentes implantations possibles. Nous voulions visiter la maison pour aînés construite à Orcet (63), mais avec la COVID, cela ne nous a pas été possible. Ce projet dépasse l'intérêt de la commune qui, certes, sera la première concernée et la première à bénéficier des retombées, mais il sera aussi un point de repère au niveau du plateau casadéen . C'est pourquoi, nous poursuivons avec opiniâtreté et assiduité malgré toutes les difficultés rencontrées en cette période.

Pour nos projets pour l'année 2021, nous avons sollicité des subventions pour la réfection totale de la route reliant Sembadel-bourg à Hierbes. Elle est fortement dégradée et très bosselée ; c'est un projet à 50 000€ HT. Le goudronnage sera fait depuis la route départementale qui traverse Sembadel-bourg jusqu'à l'entrée du village de Hierbes.

De même, nos lavoirs qui avaient été réparés il y a une vingtaine d'années ont besoin d'une nouvelle restauration. Certains, comme celui des Salles, menacent ruine (un mur étant en train de se détacher) ; d'autres ont leur toiture à réviser (la Jacomine, la planchette, Bonnefond, la Vernède) ou à refaire complètement (Hierbes). Tous les tours de bassins sont à aménager pour éviter que les mousses et les herbes folles ne les envahissent. C'est aussi un chantier à environ 50 000€ HT pour lequel nous pouvons être grandement aidés par la région.

Cette année, nous n'allons pas pouvoir vous convier à la cérémonie des vœux que j'ai tenu à mettre en place dès ma première élection. La préservation de la santé passe avant tout, et je ne me permettrais pas de vous exposer à des risques de contamination. Nous savons que la pandémie n'est pas terminée, tenons bon, ne lâchons rien, soyons plus forts que la maladie.

Ce moment de partage, d'explications sur nos projets, les objectifs que nous voulons atteindre à bref, moyen et long terme sont difficiles à remplacer par un écrit, l'échange n'y étant pas.

Nous avons dû aussi supprimer le moment de convivialité avec le repas de nos aînés, en espérant que ce sera pour mieux se retrouver en 2021.

Vous savez tous que je me tiens et me tiendrai toujours, ainsi que toute l'équipe, à la disposition des uns et des autres pour répondre à vos questions, vos interrogations et si possible dissiper vos doutes.

En cette fin d'année, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter à tous de passer de très bonnes fêtes. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour 2021 en espérant se retrouver bientôt pour un moment d'échanges et de convivialité autour d'un verre de l'amitié.

Roland GOBET



**Le conseil municipal de Sembadel 2020-2026 :**

**Thomas TEYSSIER, Marie-Claude NICAISE, Chantal JOSSERAND, Jean-Luc COUDERT,  
Dominique RAYMOND ( 1<sup>er</sup> adjoint), Roland GOBET (maire), Solange PIRAS (3<sup>ème</sup> adjointe),  
Sébastien MAISONNEUVE ( 2<sup>ème</sup> adjoint), Thierry CHAUSSAT, Manon COUDERT,  
(manque Roland HUGON)**

# ETAT CIVIL 2020

## Mariages :

LACROIX-FERNANDEZ Fabrice et GRAUX Agnès

## Décès :

- HALLARY François (décédé le 01/03/2020)
- JEANNOLIN Rosianne (décédée le 04/03/2020)
- REYNAUD Jean (décédé le 18/08/2020)
- MONATTE André (décédé le 30/09/2020)
- CHAUSSAT Raoul (décédé le 02/10/2020)

\*\*\*\*\*

## Marché dominical



Retour de notre marché dès les beaux jours

## SOLDAT INCONNU à l'ARC DE TRIOMPHE 100<sup>e</sup> Anniversaire

Le 11 novembre, chaque année, le même rite est célébré à l'Arc de Triomphe : le Président de la République ranime la flamme du souvenir sur la tombe du Soldat inconnu. Cette flamme qui ne s'éteint pas est ranimée chaque jour à 18h30 avec dépôt de gerbes de fleurs, sonnerie « Aux morts » et « Marseillaise ».

A l'origine, il était envisagé d'inhumer au Panthéon le corps d'un soldat, dont l'identité ne serait pas connue, pour rendre hommage aux soldats de l'armée française morts pour la patrie. Cette décision avait été prise par les députés le 12 novembre 1919. Finalement, le 8 novembre 1920, suivant le désir des Anciens Combattants, ils choisirent le site de l'Arc de Triomphe. Auparavant les corps de 8 soldats français, dont le nom n'était pas connu, avaient été exhumés dans 8 régions différentes, théâtres de combats meurtriers, puis transportés à la citadelle de Verdun le 10 novembre 1920. Un soldat du 132<sup>e</sup> RI, Auguste Thin, fut désigné pour choisir un des cercueils en y déposant un bouquet de fleurs. Son choix se porta sur le 6<sup>e</sup> (somme des chiffres 1,3,2). Le 11 novembre 1920 ce cercueil fut transporté sous l'Arc de Triomphe, placé sur un canon, puis enterré le 28 janvier 1921.

Ce même 11 novembre 1920 était enterré le Soldat inconnu du Royaume-Uni dans l'abbaye de Westminster, à Londres. De nombreux pays ont une tombe du soldat inconnu.





PNR Livradois-Forez et Atelier Bivouac

## Des nouveautés à la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet !

Connaissez-vous la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet ? Située à la croisée des trois communes que sont Félines, Monlet et Sembadel, elle s'étend sur 54 hectares composés d'un grand lac, de boisements et de terres agricoles.

La Réserve a été créée en 2014. Sa labellisation est notamment liée à la présence de plantes amphibies très rares en Auvergne, la Littorelle à une fleur et l'Elatine à six étamines. De nombreuses espèces animales patrimoniales sont également observables à Malaguet : la loutre, plusieurs espèces de libellules, des oiseaux migrateurs...

Une réglementation spécifique à la Réserve a été mise en place pour protéger les milieux naturels, la faune et la flore qui les composent. Ainsi, il faut tenir son chien en laisse, ne pas laisser de déchets (même du papier toilettes !) et il est interdit d'allumer un feu. Certaines dispositions concernent les activités forestières, agricoles et halieutiques, de façon à concilier activités humaines et préservation de la biodiversité. L'intégralité du règlement est disponible sur le site internet de la Réserve : <http://www.reservenaturellemalaguet.fr/> ... ainsi que de nombreuses autres informations et photos du Lac de Malaguet !

### L'année 2020

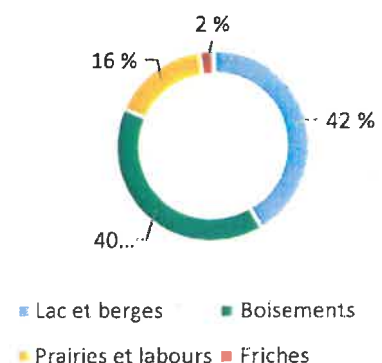
Malgré la crise sanitaire, l'action phare de l'année 2020 a pu être menée à bien. Il s'agissait de redéfinir l'entrée du site sans la dénaturer, de façon à mieux marquer l'entrée dans la Réserve, ainsi que d'agrémenter le sentier de découverte d'espaces d'observation et de repos.

Les travaux ont été réalisés en octobre pour bénéficier de la période des basses eaux du lac et limiter le dérangement sur la faune sauvage. La météo peu clémente n'a pas empêché les élèves du lycée agricole de Bonnefont (Brioude) de venir participer et apprendre sur le chantier.

La Réserve vous invite à venir découvrir et profiter de ces aménagements dès à présent !



### L'occupation du sol sur le site



# Circuit 14

Connangles - Craponne/Arzon

Mardi	13h45	17h05	Intranges	
	13h50	17h00	Connangles	Eglise
	13h55	16h55	Sembadel bourg	Mairie
	14h00	16h50	La Vernède	Centre
	14h05	16h45	Sembadel gare	Gare
	14h10	16h40	Felines	Place
	14h15	16h35	Jullianges	Mairie
	14h20	16h30	Craponne	MSAP
	14h20	16h30	Craponne	Super U
	14h20	16h30	Craponne	Caisse d'Epargne

RÉSERVATION IMPÉRATIVE auprès de la Boutique TUDIP le lundi avant 12h00

D'autres circuits sont à votre disposition à la mairie :  
 La Chaise-Dieu – le Puy en Velay  
 Jullianges – La Chaise-Dieu

L'AXI  
à la  
DEMANDE

Votre service  
taxi-Tudip sur  
l'agglomération !

Encore plus d'offres pour le transport  
à la demande des communes

LA CHAISE-DIEU  
SEMBADEL  
FÉLINES  
BELLEVUE-LA-MONTAGNE  
SAINT PAULIEN



BOUTIQUE TUDIP  
04 71 02 60 11